

**Agriculture :**  
Un partenariat avec la presse togolaise pour une meilleure coordination médiatique du secteur **P.9**

**Culture :**  
**Le 6è Congrès de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle en octobre à Lomé** **P.4**



# LE LIBERAL

*Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 0443 du Vendredi 27 Septembre 2019 - 250 F CFA / Etranger 1€

**Environnement :**

**Restaurer les forêts, créer des revenus aux communautés**

Deux souhaits que l'Union européenne (UE) veut voir réaliser au Togo à travers le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (PALCC).

A plus de 10 millions d'euros, ce programme qui prend fin en octobre 2021 vise une meilleure gestion des forêts et une meilleure résilience au changement climatique au Togo.

En clair, il s'agira d'augmenter la résilience des populations par la gestion durable, la réhabilitation et la persévérance des sols et du couvert forestier ; mettre en œuvre des techniques plus efficaces pour l'utilisation de la ressource forestière en l'occurrence dans la filière bois énergie ; renforcer les capacités des différents acteurs dans la lutte contre le changement climatique ; mieux intégrer le changement climatique dans les stratégies nationales et les politiques publiques...

Suite à la page 4



**Décès de Jacques CHIRAC :**

**Le Président Faure GNASSINGBÉ salue la mémoire «d'un fidèle ami du Togo...»** **P.3**

**Coca cola et Sprite sans sucre ni calorie :**

**La BB Lomé à l'écoute de ses consommateurs** **P.2**



**Pharmacies de garde à Lomé**

**Du 23 au 30 Septembre 2019**

- AKOFA:** Av. Maman N'Danida Amoutivé 22 21 00 97
- SANTE:** Près de NOPATO 70 44 91 37
- KPEHENOU:** Boulevard HOUPHOUET BOIGNY 22 21 32 24
- CRISTAL:** Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91
- CHATEAU D'EAU:** Près Château d'eau de BE 22 21 57 51
- KODJOVIAKOPE:** Avenue Duisbourg 22 21 89 90
- HÔPITAL:** Face Hôpital CHU Tokoin 22 20 08 08
- MAIRIE:** Face Mairie 22 21 26 39
- St PAUL:** Bd. Jean Paul II 22 22 46 72
- LE JOURDAIN:** Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti 22 61 56 14
- HEDZRANAWÉ:** Marché HEDZRANAWÉ 22 26 49 61
- KOUESSAN:** En face du stade de Kegué 96 80 10 01
- KLOKPE:** Derrière la Foire Togo 2000 96 80 10 03
- JMIMSHAK:** Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigome 22 60 30 50
- MAWULE:** BèKpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) 70 45 91 86
- MAËLYS:** 1688, Bd Malfakassa Bè Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19
- ELIBERECA:** Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 99 91 13 42
- LA REFERENCE:** Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba 22 51 12 12
- BONTE:** Route de SEGBE, WonyoméAdidogomé en face de la station Sanol 93 95 80 78
- MAGNIFICAT:** Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe 70 44 51 59
- DJIDJOLE:** DJIDJOLE 22 25 65 12VERTE: Face Ecole du Parti Klikamè 22 25 03 26
- LUMIERE:** Agbalepédogan 70 43 15 49
- OSSAN:** Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI 70 40 44 25
- DES ROSES:** Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72
- LA GRÂCE:** Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65
- Notre Dame de LOURDES:** Agoe Anome, carrefour "Deux lions" près de l'église des Assemblées de Dieu 22 55 19 64
- VITAS:** Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest 22 25 63 43
- ABRAHAM:** AgoèLogopé Kossigan 22 50 10 00
- MAWUNYO:** Agoè Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
- TAKOE:** Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
- ZOSSIME:** Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé 70 46 26 64
- La FLAMME:** D'AMOUR Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14
- LE DESTIN:** A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15 41

Prompt Rétablissement

**LE LIBÉRAL, disponible chaque semaine chez votre marchand de journaux**

**Coca cola et Sprite sans sucre ni calorie : La BB Lomé à l'écoute de ses consommateurs**

**S**oucieuse de prendre en compte les besoins de santé de sa clientèle dans sa globalité, la Brasserie de Lomé (BB Lomé) sort le grand jeu en innovant. La société a en effet présenté la semaine dernière deux nouvelles gammes de boissons sans sucre ni calorie dans la capitale.

Pour le Directeur Commercial et Marketing de la BB



et peuvent se désaltérer en toute quiétude.

Condensé de goût unique, recommandé à tout le monde, Coca et Sprite 0 sucre et 0 calorie viennent enrichir la panoplie de boissons produites par

« Le Coca-Cola zéro et le Sprite zéro, c'est les mêmes goûts que le



Lomé, Amidou KONATE, cette nouvelle production vient répondre à un besoin formulé par les consommateurs ayant des soucis de santé. Désormais, les personnes souffrant de diabète (hypoglycémie) ont désormais des boissons répondant parfaitement aux prescriptions médicales

Coca-Cola classique et le Sprite classique, mais avec zéro sucre ajouté et zéro calories. Qui dit zéro sucre et zéro calories dit que c'est bon et conseillé pour les personnes sous régime ou soucieuses de leur consommation de sucre », a confié le Directeur Commercial et Marketing de la BB Lomé.

la BB Lomé. Ces 2 produits sont disponibles sur l'ensemble du territoire et vendus à 250 FCFA, la bouteille de 30 Cl. ■

La Rédaction



Décès de Jacques CHIRAC :

## Le Président Faure Gnassingbé salue la mémoire « d'un fidèle ami du Togo... »

**L'**ancien Président français Jacques Chirac n'est plus, il a rendu l'âme hier il était âgé de 86 ans. Depuis hier, des hommages fusent de partout pour saluer la mémoire de ce grand homme politique qui a dirigé la France de 1995 à 2007.



Décès de Jacques Chirac

Chirac était un humaniste fidèle ami du Togo et de son peuple » le chef de l'Etat togolais parle de « Homme de visions, il a toujours assumé son ouverture » le dirigeant togolais salue la mémoire de l'illustre disparu et présente les condoléances et celles du peuple togolais à la famille éplorée et à

Parmi les hommages New York où il participe celui du Président à l'Assemblée Générale togolais Faure des nations unies, a Gnassingbé qui depuis tweeter : « Jacques

toute la nation Pompidou, alors togolaise. Jacques CHIRAC est très populaire en Afrique. L'on n'oubliera pas son levée de bouclier contre les Américains dans la guerre d'Irak.

### Biographie de Chirac

Après des études au lycée Louis-le-Grand, ce fils d'un administrateur de société né à Paris en novembre 1932, intègre les sciences-po puis l'ENA. Dès 30 ans, Jacques CHIRAC entre au cabinet de Georges

Premier ministre. Sa carrière politique est lancée : il alterne, voire cumule de mandats locaux et postes gouvernementaux. Il fonde le mouvement du RPR en 1976. Il est Premier Ministre de Giscard, puis de François Mitterrand sous la première cohabitation. Elu une première fois Président de la République en 1995, il est réélu en 2002 pour un quinquennat. ■

La Rédaction

## De nouveaux emplois pour la jeunesse

**S**elon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC), de nouveaux emplois s'offrent aujourd'hui à la jeunesse dans les domaines de l'énergie, l'agriculture et les transferts de technologie.

"Mais attention, il faut se préparer pour les occuper! Quand vous n'avez pas l'information et que vous allez vous inscrire dans un institut qui vous fait une ancienne formation, quand on arrivera ici pour la mise en œuvre, vous allez avoir quelques difficultés à vous mettre dans le circuit", interpelle Ayité-Lô Ajavon, expert en changement climatique, ancien expert du GIEC.

"Il faudrait que vous vous prépariez à vous adapter et pour le faire, vous êtes obligés de vous référer pour le moment au document des contributions déterminées au niveau national pour savoir ce qu'on prévoit", suggère-t-il.

Lors d'un dialogue initié mercredi à Lomé par l'ambassade d'Allemagne pour impliquer les jeunes



togolais dans la transition énergétique, l'expert a essayé de faire comprendre aux participants que ce n'est pas le gouvernement qui va exécuter les projets qui seront identifiés pour permettre de respecter les engagements pris dans l'accord de Paris.

"La main d'œuvre viendra de la jeunesse. Il y a par exemple l'introduction des nouvelles technologies dans l'agriculture. Voilà un secteur où vous avez de nouvelles technologies qui

doivent arriver, de nouvelles façons de faire les cultures pour lesquelles on aura besoin des gens. Est-ce que vous vous formez pour occuper ces emplois ? Parce que, pour que nous puissions réussir les obligations qui sont contenues dans les CDN, il faut vous approvisionner dans ce document", martèle M. Ajavon.

### Impliquer les jeunes, un impératif

Ces dernières semaines, les jeunes ont fait beaucoup de bruit au sujet

du changement climatique et de ses conséquences désastreuses pour la planète et pour l'homme. En Afrique de l'Ouest comme en Afrique Centrale, les moins de 25 ans représentent 64% de la population.

Pour Matthias Veltin, Ambassadeur d'Allemagne au Togo, il est tout à fait normal que leur voix soit entendue.

"Inviter au dialogue entre les générations et donner la parole aux jeunes n'est qu'un devoir citoyen au regard de l'urgence climatique. Il ne s'agit plus d'un combat diplomatique ou politique, mais réellement d'un combat citoyen et commun", justifie le diplomate allemand.

"À quoi nous sert-il de fixer des objectifs pour l'avenir sans impliquer la

jeunesse ? Ces engagements pour l'avenir, nous ne devons pas les prendre sans vous, mais avec et pour vous. Il est donc nécessaire d'impliquer tout le monde dans la transition énergétique", insiste-t-il. L'objectif qui consiste à assister les jeunes pour profiter des opportunités en matière de transition semble être atteint.

"La transition énergétique est un thème très important et aussi universel donc on a parlé de l'implication des jeunes dans la transition énergétique. Comment nous pouvons œuvrer pour aboutir à une transition énergétique durable", confie à agridigitale, Bénédicte Gati, participante très intéressée par le domaine des énergies renouvelables.

L'urgence d'agir exige de la jeunesse africaine à saisir toutes ces opportunités. ■

## Culture :

# Le 6<sup>e</sup> Congrès de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle en octobre à Lomé

**L'**événement est attendu à Lomé en début du mois d'octobre, il s'agit du 6<sup>e</sup> Congrès de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC) basée à Montréal au Québec et de la conférence internationale : « Perspectives panafricaines pour des politiques qui protègent et promeuvent la diversité des expressions culturelles ».



Organisé par la Coalition Togolaise pour la Diversité Culturelle (CTDC), l'événement qui se tiendra du 9 au 11 octobre connaîtra selon les organisateurs, la participation d'une

soixantaine de participants venant de tous les continents.

Une occasion pour faire le point des avancées de la mise en œuvre de cette convention et, surtout réfléchir aux

orientations à impulser aux politiques culturelles en Afrique pour permettre l'essor des industries culturelles et la forte implication des expressions culturelles sur les politiques de développement durable. Le congrès qui va se dérouler en terre togolaise devrait permettre aux participants d'en savoir d'avantage sur la convention de l'UNESCO sur la promotion et la protection des diversités des expressions culturelles.

Le rendez-vous de Lomé sera l'occasion pour le renouvellement du conseil d'administration de la FICDC et établir les grandes orientations triennales de l'organisation.

En guise d'historique il faut dire que la création de FICDC remonte à l'année 2007 regroupe des coalitions et des organisations professionnelles de la culture d'une trentaine de pays sur tous les continents, qui se sont mobilisées pour la ratification de leur pays et/ou la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la

diversité des expressions culturelles de 2005.

Il faut préciser qu'en marge du congrès une soirée culturelle de bienvenue dénommée « Soirée des diversités culturelles Miawézonlooo » va être organisée le mercredi 9 octobre de 20H à 22H au Centre Culturel Hakuna Matata, siège de la Coalition togolaise pour la diversité culturelle (CTDC).

C'est une soirée à l'intention des congressistes et des invités togolais et étrangers qui seront servis avec des mets et boissons typiquement togolais. ■

P.F

## Restaurer les forêts, créer des revenus aux communautés

Suite de la UNE

L'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF) est le premier bénéficiaire de ces ressources de l'UE.

"À ce jour, nous sommes à 409,5 ha de forêts restaurées sur les 660ha. 680.000 plants de toute espèce confondues ont été acquis et 100 personnes ont été formées en raison de 20 par région. Actuellement, nous sommes sur le plan d'aménagement de quatre forêts gérées par l'Odef sur les 11 attendus," détaille



Ayivigan Amakoué, point focal du PALCC à L'Odef.

### Participation active des ONG

Outre l'Odef, cinq ONG ont également été recrutées pour mettre en œuvre des actions de gestion durable des forêts et des terres sur

toute l'étendue du territoire, l'appui aux communautés riveraines des aires protégées, la formation et l'organisation des carbonisateurs et promouvoir l'usage du gaz butane et foyers améliorés.

"Nous avons initié 12 forêts communautaires

et des espaces verts. Le projet s'étend sur 1,5 ha d'espace vert déjà opérationnel pour les personnes du troisième âge et 1ha pour les jeunes dans la ville d'Atakpamé", souligne Georges Egbenou, Directeur exécutif de l'Organisation pour le Développement et l'incitation à l'auto-emploi (ODIAE).

Pour le coordonnateur projet, Barermna Afelu, les premiers résultats sont encourageants.

"Près de 600 emplois créés après un an de mise en œuvre alors

que le projet s'étend sur cinq ans. On a des activités génératrices de revenus, on appuie les communautés dans les actions de l'élevage traditionnel, foresterie communautaire, transformation des produits forestiers non ligneux, tout ce qui permet aux communautés de concilier leurs besoins écologiques aux exigences écologiques environnementales", s'en félicite Bareremna.

Le PALCC appui d'autre part la construction d'un bloc pédagogique de recherche sur les

Suite à la page 9

Scolaire 2019-2020 :

## L'association Impression Positive de la Jeunesse offre des kits scolaires aux enfants de Togokomé

**E**n vue d'assurer une bonne rentrée scolaire à la couche la plus défavorisée, l'Association pour une Impression Positive de la Jeunesse a fait don de fournitures scolaires aux enfants démunis du village de Togokomé-Kpota (environ 9 km au Sud-Est de Lomé).

Cette action vise à contribuer à la scolarisation des enfants déshérités et à leur épanouissement. La cérémonie de remise de ces articles scolaires s'est déroulée le week-end dernier dans le village de Togokomé-Kpota, en présence du Chef, des notables et les familles.

Près d'une soixantaine d'enfants démunis ont bénéficié d'un kit de fournitures scolaires composé de cahiers, géométrie, stylos, crayons

à un monde meilleur et à des acteurs conscients. Tel est notre leitmotif », a indiqué M. Kuegah

Faut-il le soulever, la délégation a promis de revenir pour d'autres actions qui contribueront au développement de la localité.

Le Chef du village a remercié les donateurs au nom de sa population pour le choix porté sur son village. Il a profité de l'occasion pour énumérer certaines



doléances à l'endroit de la délégation. Entre autres doléances, il a exprimé le vœu de la construction d'une école primaire dans le village car selon lui ces élèves parcourt des kilomètres pour arriver à l'école.

Pour rappel,

l'Association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif. ■



### SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX S.A.

Siège Social : 53, Avenue de la Libération  
B.P. 1301 - Tél. (+228) 22 21 34 81 - (+228) 22 21 59 63 - Fax : (+228) 22 21 46 13 - Lomé - TOGO

## COMMUNIQUE

La Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle de Lomé et ses environs que suite à la casse de l'une des conduites d'adduction d'eau occasionnée par une entreprise dans le cadre des travaux publics à Agoényivé, des perturbations seront momentanément observées dans la fourniture d'eau potable dans certains quartiers de la ville de Lomé.

La TdE présente ses excuses aux clients concernés pour le désagrément et les rassure que des dispositions sont prises pour le retour à la situation normale dans les meilleurs délais.

« ENSEMBLE, PRESERVONS L'EAU, SOURCE DE VIE »

Lomé, le 26 septembre 2019



LA DIRECTION GÉNÉRALE

*ky*

Comptes Bancaires :  
UTB : 310044541004000 - BTCI : 010305905000192-54 - BIA - TOGO : 01 36010775-23 - CCP : 6310009825001000-34  
ECOBANK : 70102314073357 01 - ORABANK : 402 100 09725-35 - ORABANK SPECIAL : 402 100 18723-07 -  
DIAMOND BANK : 223005939012-33 - BSIC : 020270600112  
NIF : 1000166680

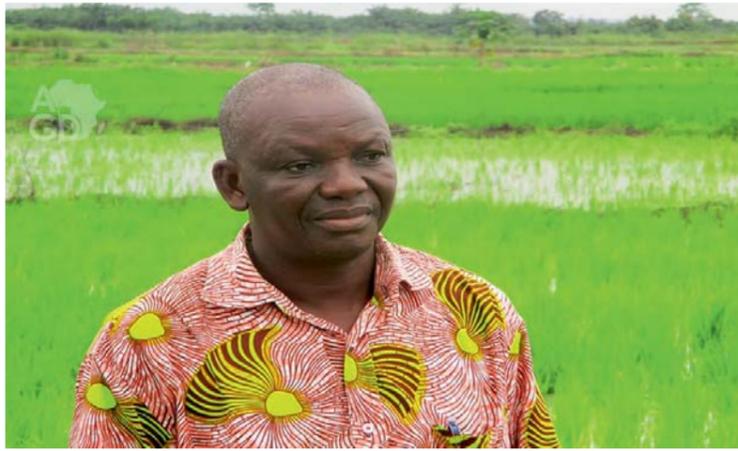
## 5 tonnes de riz à l'hectare à Agomé-Glozou

**D**ans la basse vallée du fleuve mono (100km de Lomé), les riziculteurs saluent la croissance du rendement à l'hectare du riz paddy, 2 à 5 tonnes, soit un taux de 40%. Si certaines variétés hybrides peuvent aller jusqu'à 8 voire 10 à 11 tonnes à l'hectare, l'amélioration de la production dans la vallée s'explique par un projet exécuté qui a tout changé, presque!

Il s'agit du Projet d'aménagement hydro-agricole de la Basse Vallée du fleuve Mono (PBVM) dont l'investissement a coûté 10 milliards F.cfa en 10 ans.

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et le gouvernement ont été les principaux bailleurs.

Entre satisfaction des



riziculteurs et les défis qui restent à relever, un pas a été tout de même franchi.

**Systeme d'irrigation et l'agrandissement des**

**surfaces**

Pour la plupart des producteurs rencontrés dans la préfecture du bas-mono, le projet leur a permis de prendre goût à la riziculture et même

agrandir leurs surfaces cultivables.

"Initialement, on dépendait beaucoup plus de la pluie ; mais avec le système d'irrigation mis en place, nous produisons en plein temps", témoigne Ablavi Bossou, productrice sur le site.

Mme Bossou et d'autres riverains ont souligné à agridigitale que l'implantation d'une unité de transformation du riz dans la région a été une bonne chose mais...

"Chacun arrive à tirer son épingle du jeu. Ce que nous déplorons par contre, c'est le prix dérisoire auquel nous

vendons le sac. Nous voulons passer de 14.000F le sac de 50kg à 20.000frs", plaignent-ils.

D'après divers témoignages, l'Agence nationale de sécurité alimentaire (ANSAT) qui venait acheter la production aux prix intéressants, se fait depuis 03 ans désirer.

"La production du riz est très rentable s'il y a des mesures d'accompagnement et un très bon suivi", soulignent-ils.

**L'unité de transformation, un coup de pouce**

Pour donner de la

*Suite à la page 7*



### COMMUNIQUE

De l'eau potable pour tous,

Une priorité du Chef de l'Etat, le Président Faure Essozimna GNASSINGBE.

Dans le cadre du Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV) initié par le Chef de l'Etat, une vaste campagne de réhabilitation de forages équipés de pompes à motricité humaine est lancée au cours de ce mois de septembre 2019 sur toute l'étendue du territoire national.

Au total, 1.639 forages en panne seront réhabilités dans tout le pays.

Cette 2ème opération fait suite à la première campagne de réhabilitation qui a permis de réparer 1.559 forages en 2017.

A cet effet, des équipes de techniciens du ministère de l'eau, de l'équipement rural, et de l'hydraulique villageoise seront déployées dans toutes les préfectures du pays dans le cadre de cette vaste opération.

Le Ministre de l'Eau, de l'Equipement rural, et de l'Hydraulique villageoise invite toute la population à apporter son soutien à ces équipes en vue d'un bon aboutissement de l'opération qui s'inscrit dans la poursuite des efforts du gouvernement visant à améliorer de façon durable les conditions de vie des populations en milieu rural.

**Le Ministre de l'Eau, de l'Equipement rural  
et de l'Hydraulique villageoise.**

# 5 tonnes de riz à l'hectare à Agomé-Glozou

Suite de la page 6

valeur ajoutée à la matière brute, une unité de transformation installée depuis août 2018 dans la région, achète du riz auprès des groupements de producteurs.

"Avant l'installation de l'usine, les producteurs bradaient leur récolte. L'usine a été une opportunité pour ces derniers. Elle achète la

matière première au kilo à 160frs le kg, ce qui est avantageux", se félicite Pidemnéwè Gassabou, chargé de transformation à OPHIR-MIMISA.

Même si le prix au kilo est loin de satisfaire certains producteurs, l'unité réclame le mérite d'avoir créé 07 emplois permanents et plus de 20 emplois temporaires.

En 10 ans, 70 ha

exploités sur 375 aménagés

Selon Baba Kakabou, coordonnateur du projet, Agomé-Glozou est devenue l'une des importantes zones de production du riz grâce au PBVM qui boucle 10 ans d'existence.

"À ce jour 70 ha sont exploités et 375 ha bien aménagés seront mis en activité très bientôt.

Depuis 2011, le premier

périmètre aménagé (70 ha) a permis d'obtenir un rendement autour de 350 tonnes par campagne et les producteurs ont la capacité de faire jusqu'à 03 campagnes annuelles", indique M. Kakabou.

Il ajoute qu'en termes de perspectives, "le projet prévoit avec le nouveau site qui se prépare à produire 4.000 tonnes

de riz par campagne".

Ces résultats sont le fruit d'importantes réalisations, surtout le déploiement des meilleures techniques d'irrigation et des fonds alloués aux producteurs.

A cela s'ajoutent, d'autres mesures prises au niveau communautaire (construction des pistes, château d'eau, électricité, magasin de stockage etc.) et qui impacteront durablement la vie des communautés.

Et comme tout finit en décembre prochain, l'espoir de ces producteurs est que le gouvernement prête oreille attentive à leurs préoccupations.

L'accès au financement et aux marchés encore plus juteux. ■

[www.agridigitale.net](http://www.agridigitale.net)

## Le foncier à l'heure des réformes



### Transfert de propriété

Les droits d'enregistrement, les droits de timbres et les droits de mutation totale de titres fonciers sont désormais fixés à

**35 000 F CFA**

contre 4% de la valeur vénale précédemment.

### Numérisation des archives des titres fonciers



L'OTR dispose d'une base de données **numérique** sur la quasi-totalité des titres fonciers.



### Célérité des opérations

La base de données numérique des titres fonciers permet désormais la délivrance **instantanée** des copies des documents des titres fonciers et de procéder à tout type de recherche en

**24h.**

### Communication de renseignements



Désormais obtenez les renseignements relatifs aux titres fonciers à

**2 000 F CFA.**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de Rédaction**  
PETCHEZI Fabrice  
Alain TCHEDRE  
Prosper AWIH  
Dick MESSAN (Stagiaire)  
Cyrille SABLASSOU

**Correcteur**

S. Didier

**Infographie**  
JPB

**Adresse**

Route du Contournement CEDEAO,  
Agoè Démakpoè, non loin des rails  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 42 83 46

13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**

Direct Sprint

**Tirage**

1000 exemplaires

la fibre  
chez vous

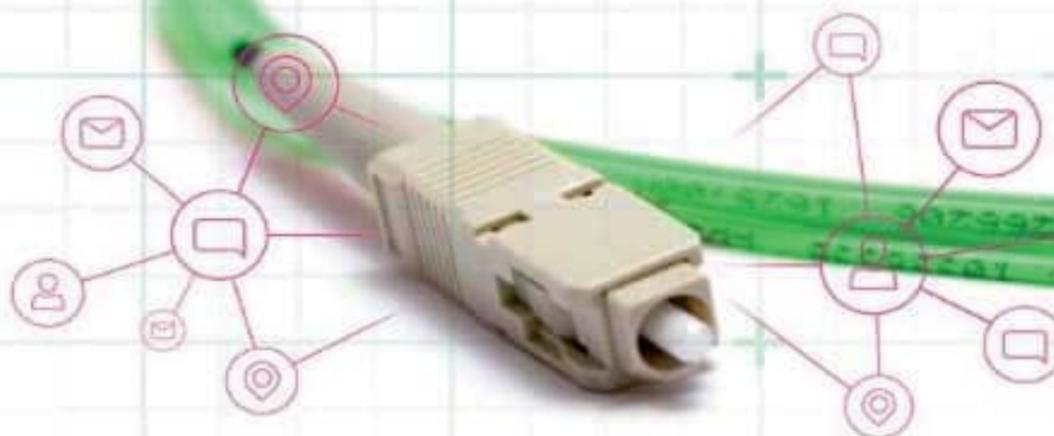
jusqu'à 100 Mbps

# Nous offrons plus que de l'Internet

## Profitez gratuitement des appels au **TOGO** et vers l'**International**

à partir de  
**12 000** F CFA  
/mois

Promo jusqu'au  
30 Septembre 2019



Installation gratuite. Frais d'accès (activation du service et mise à disposition d'un modem) à partir de 25 000 F CFA. Offre soumise à conditions.



**Infos & Réservations**  
**112/70 43 30 00**

Groupe TOGOCOM

## Agriculture :

# Un partenariat avec la presse togolaise pour une meilleure coordination

**60** organes de presse ont signé un contrat de partenariat avec le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique en paraphant une convention de partenariat avec une soixantaine d'organes de presse sur toute l'étendue du territoire nationale, hier au siège de l'institution. Ce nouveau partenariat vise, à en croire le ministre Koutéra Bataka, à renforcer, d'une part, la dynamique des initiatives en faveur de la relance de l'agriculture togolaise et, d'autre part, accroître la visibilité des acteurs, particulièrement des communautés agricoles à travers leurs efforts quotidiens.



« L'agriculture togolaise joue aujourd'hui un rôle de premier plan. Elle occupe 70% de la population active, et génère 20% des recettes d'exportations. Elle contribue pour environ 40% à la formation du Produit Intérieur Brut et constitue le moteur de l'économie togolaise sans oublier sa capacité à offrir des produits alimentaires et de nombreux emplois.

Dans une nouvelle dynamique qui devrait permettre à l'agriculture togolaise de jouer pleinement son rôle de moteur de croissance économique, nous avons ressenti le besoin d'associer la presse togolaise en vue d'assurer une meilleure visibilité. », a confié le ministre.

Ceci, d'après ce dernier va permettre de mettre en valeur toutes ces

actions au niveau du ministère au niveau des organisations paysannes, au niveau des partenaires techniques et financiers, bref au niveau de toutes les couches sociales pour mettre en exergue l'essor de l'agriculture togolaise.

« La diffusion de l'information étant indispensable au développement intégral de toute communauté, cette initiative vise tout simplement à accompagner les différents acteurs de

notre pays dans la promotion du secteur agricole.

Il s'agit en bref d'accompagner les projets du PNIASAN, notamment le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest - Projet Togo (PPAAO-Togo) sur le volet communication et rehausser leur image auprès du grand public et particulièrement auprès du monde rural et autres partenaires. », a conclu Noel Bataka.

Les professionnels de la presse pour leur part n'ont pas caché leur contentement face à la sollicitude du ministère. Ils sont nombreux à nous confier être aptes à remplir dignement les tâches à eux confiées dans le cahier des



charges, en l'agriculture, les l'occurrence couvrir les changements activités et relayer climatiques les toutes les informations innovations techniques à tous les niveaux, agricoles, le produire localement un financement rural, faire large éventail de dossiers et articles sur programmes - l'investissement du émissions dans les PASA et PPAAO dans la différentes régions du pays, animer des débats création d'emplois des et des magazines dossiers, notamment les portant sur les Entreprises de services différentes et organisations de composantes des producteurs (ESOP), projets du secteur réaliser et diffuser des agricole, leurs émissions sur des interventions initiatives des projets et respectives dans les sur le MIFA, réaliser les différentes localités du reportages auprès des pays, leur assistance bénéficiaires des projets aux producteurs, leur du MAPAH et produire impact dans la relance des articles et dossiers des différentes filières, sur les différents angles notamment le coton, le d'intervention du café-cacao, la MAPAH et mettre production en ligne pour l'opinion halieutique..., réaliser nationale et des émissions internationale. ■ interactives sur

## Restaurer les forêts, créer des revenus aux communautés

Suite de la page 4

changements climatiques à l'université de Lomé, la réhabilitation des laboratoires à l'université de Kara, des

thèses de masters et des projets seniors dont les thèmes sont en lien avec la problématique du changement climatique.

Bareremna et son équipe

promettent de maintenir le même cap pour que ces actions aient des impacts réels sur les conditions de vie des communautés. ■

## RÉPUBLIQUE TOGOLAISE – Ministère de l'Économie et des Finances

### Avis de pré-qualification international

### dans le cadre des privatisations de la BTCl et de l'UTB



Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs pour les privatisations de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (« **BTCl** ») et de l'Union Togolaise de Banque (« **UTB** ») dans le cadre de sa politique de libéralisation de l'économie et son désengagement du secteur bancaire.

La BTCl et l'UTB, avec des totaux de bilan de 198 milliards de FCFA et de 281 milliards de FCFA respectivement, au 31 décembre 2018, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services adaptés et attractifs, leur permettant de compter parmi les banques togolaises de référence avec une large clientèle et des fonds de commerce prestigieux.

Le Gouvernement de la République togolaise a l'intention de céder ses participations et/ou d'ouvrir la majorité du capital de la BTCl et de l'UTB à des investisseurs stratégiques disposant de solides compétences bancaires et financières qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel pour poursuivre leur développement et contribuer ainsi au développement économique du pays.

A cet effet, le Gouvernement de la République togolaise, par le présent avis, lance un appel à pré-qualification aux investisseurs pouvant être intéressés (les « Soumissionnaires ») pour leur participation aux processus de pré-qualification de Soumissionnaires dans le cadre de la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB.

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualification, des déclarations requises et des documents nécessaires est incluse dans le dossier de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer le dossier de pré-qualification disponible dès le **30 septembre 2019** auprès de l'une des personnes indiquées ci-après :

**Monsieur Ekpaou Adjabo**  
**Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**  
 Ministère de l'Économie et des Finances  
 Immeuble CASEF - BP 3521 Lomé - Togo  
 Tél. : + 228 22 21 27 54 - E-mail : [ekpaou.adjabo@finances.gouv.tg](mailto:ekpaou.adjabo@finances.gouv.tg)

**Monsieur Stéphane de Vaucelles**  
 Associé-Gérant - Compagnie Financière CADMOS  
 Rond Point Schuman 11 - 1040 Bruxelles - Belgique  
 Tél. : + 32 2 256 75 57 - Fax : + 32 2 256 75 03  
 E-mail : [stephandedevaucelles@cadmos.eu](mailto:stephandedevaucelles@cadmos.eu)

**Monsieur Toussaint de Souza**  
 Associé - KPMG Côte d'Ivoire  
 Immeuble Woodin Center, Avenue Noguès Plateau, 01 BP 3172  
 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
 Tél. : + 225 20 22 57 53 - Fax : + 225 20 21 42 97  
 E-mail : [odesouza@kpmg.ci](mailto:odesouza@kpmg.ci)

La demande devra être effectuée par courrier ou par e-mail et devra préciser qu'il s'agit d'une « Demande des Dossiers de Pré-qualification pour la BTCl et/ou l'UTB ». Les dossiers seront expédiés sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées au plus tard le **22 novembre 2019 à 10 h 00 TU** au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, dont l'adresse est mentionnée au paragraphe précédent, portant expressément la mention « **Demande de Présélection pour la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB** ».

Le Gouvernement de la République togolaise se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le dossier de pré-qualification.

Faune :

## La CITES contre l'extinction des espèces protégées

**L**es responsables politiques et experts de la conservation de 182 pays, membres de la Convention sur le commerce des espèces menacées (CITES) se sont réunis du 12 au 29 août dernier à Genève et ont établi de nouvelles règles pour protéger les animaux et les plantes. Ils ont aussi renforcé les règles du commerce de l'ivoire, des cornes de rhinocéros et d'autres espèces végétales et animales menacées d'extinction.

Pendant douze jours, les délégués ont discuté sur 56 propositions visant à modifier le degré de protection accordé aux animaux et aux plantes sauvages par la CITES. Les discussions ont concerné l'exploitation illégale des animaux, des plantes ou de leurs produits dérivés (défenses, peaux, écailles, poudres, huiles essentielles, etc.) qui joue un rôle important dans l'extinction massive des espèces protégées. De la sangsue médicinale à l'éléphant, en passant par certains bois exotiques, la convention protège, à différents degrés, plus de 35.000 espèces, dont 85 % de plantes.

Au cours de la rencontre, plusieurs Etats d'Afrique centrale, occidentale et orientale ont plaidé pour que toutes les populations d'éléphants du continent, y compris celles d'Afrique australe, soient transférées à l'Annexe I, la plus protégée, qui interdit catégoriquement toute vente d'ivoire.

Une autre des 56 propositions discutées au sommet de la CITES, vise également à lutter contre les réseaux de trafiquants, qui cherchent à faire passer de l'ivoire d'éléphant. Afin de stopper ce trafic, Israël propose d'inscrire le « mammouth laineux » à l'Annexe II, afin que son commerce soit contrôlé.



La secrétaire générale de la CITES, Ivonne Higuero, d'ajouter que le dangereux déclin de la nature est sans précédent.

Toutefois, plusieurs pays d'Afrique australe, où les populations d'éléphants sont « en bonne santé et bien gérées », réclament le droit de vendre des stocks d'ivoire enregistrés appartenant à ces gouvernements. Ils affirment que cela pourrait satisfaire la demande, venue surtout d'Asie, qui encourage le braconnage, et permettre ainsi de récolter des fonds pour les programmes de conservation. De leur côté, les défenseurs des animaux répondent que les expériences précédentes de vente de stocks d'ivoire ont en fait stimulé la demande et encouragé le braconnage, en raison de la difficulté à faire la distinction entre les défenses légalement récoltées et les autres. « Nous ne devons pas répéter ça alors que la crise créée par le braconnage est encore si grave », a déclaré

Matthew Collis.

Les rhinocéros blancs, qui ont vu leur population décimée par un braconnage intensif, figurent également à l'ordre du jour, avec une demande du Swaziland de pouvoir vendre un stock existant de 330 kilogrammes de corne. Matthew Collis, responsable de la politique internationale au Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), pense qu'une telle autorisation serait « désastreuse » et rappelle qu'actuellement, le commerce de la corne de rhinocéros est interdit.

Le commerce international d'animaux de compagnie exotiques, non réglementé, est une menace pour les espèces colorées et exotiques de lézards, geckos, iguanes, serpents, tortues terrestres et tortues d'eau douce, grenouilles, tritons et araignées. Ainsi, le Sri Lanka demande que ses lézards de jardin, à corne ou pygmée soient placés dans l'annexe I, et donc interdits de tout commerce, tout comme

le Salvador et le Mexique veulent y inscrire 18 espèces d'iguanes à queue épineuse. Les amateurs d'animaux exotiques aiment aussi beaucoup les papillons ou les araignées, comme les mygales multicolores aux couleurs vives. Et si l'espèce disparaît, cela augmente la valeur d'un spécimen.

Il a été proposé aussi d'inscrire la girafe à l'Annexe II par mesure de précaution, afin de tracer et réguler la vente de parties de cette espèce. Mais le secrétariat de la CITES pense que le déclin des girafes est davantage dû à la perte d'habitat plutôt qu'au commerce. Par ailleurs, trois propositions demandant l'inscription à l'Annexe II de 18 espèces appartenant à trois familles de requins et de raies sont soutenues par des dizaines de pays, qui souhaitent ainsi réguler leur pêche intensive.

La présence sur Terre d'une vie foisonnante semble évidente, mais la destruction de la biodiversité tant animale, végétale que aquatique met en péril l'humanité. Ceci dû aux faits de l'Homme qui détruit les habitats des espèces et acidifie les océans. Et, protéger les espèces, la CITES a fixé des règles du commerce international de plus de 35 000 espèces de faune et de flore sauvages. Il dispose également d'un mécanisme qui lui permet d'imposer des sanctions aux pays qui ne respectent pas ces règles. Chaque État

signataire, doit traduire dans sa loi les restrictions de la CITES et s'assurer qu'elles soient respectées. Dans le cas contraire, des sanctions commerciales et des embargos peuvent être mis en place.

Les participants après la rencontre, ont été conviés à soumettre les propositions à leurs gouvernements. Ceci, dans le but de modifier le degré de protection accordé par la CITES aux animaux et aux plantes sauvages qui font l'objet de commerce international. Certains participants au cours de la rencontre veulent instaurer l'obligation d'obtenir des permis de commerce, dans le cadre d'une inscription à l'Annexe II de la CITES, pour que le commerce d'espèces exposées à des risques reste durable. D'autres recommandent l'interdiction de toutes les transactions commerciales de spécimens d'espèces menacées d'extinction en les inscrivant à l'Annexe I.

D'autres encore apportent des preuves qu'une population s'est stabilisée ou a augmenté et peut être transférée en toute sécurité de l'Annexe I à l'Annexe II. Les gouvernements évalueront chaque proposition et décideront de l'adopter par consensus ou, si nécessaire, par un vote. ■

EAGLE-Togo

22 Nov.  
9 Déc.  
2019

16<sup>ème</sup>  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités

+1000  
exposant  
300 000  
visiteurs



Thème : Le E-commerce pour  
une forte expansion des échanges



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ  
BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 76



[www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)